

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2023 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mme Suzanne Gagnon, conseillère (19 h)
MM. Mario Hinse, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

M. Denis V. Lachance, conseiller est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2023-12-400

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que l'ajout du sujet suivant est demandé :

- ✓ Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité : projet d'embauche d'une ressource pour assurer le développement efficace et intégré de la mobilité durable sur le territoire de la MRC d'Arthabaska dans le cadre de l'aide financière

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- Fête de Noël des employés ainsi que celle des enfants
- Activités à venir pour l'Escouade et improvisation

Le conseiller, Charles Rioux

- Rien à apporter

La conseillère, Suzanne Gagnon

- Sentier les Pieds d'Or : CA cette semaine et activités à venir

Le conseiller, Mario Hinse

- Dépôt du plan de mobilisation de Copernic

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Diplôme reconnaissance municipale amie des enfants
- Partenaires 12-18, comités locaux se poursuivent

Le maire, Réal Fortin

- Budget présenté le 11 décembre et invitation
- Budget MRC compte-rendu et hausse de la quote-part transport collectif
- Règlement d'emprunt sur les éoliennes, Tingwick est la seule municipalité non-participante

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2023

Les corrections suivantes sont demandées :

- Modifier la date dans la résolution numéro 2023-11-386 pour le 3 décembre 2023
- Modification résolution numéro 2023-11-387 : remplacer la séance du

1^{er} avril par le 2 avril 2024

- 234 -

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2023
La résolution numéro 2023-12-401

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023 dans les délais légaux;

Considérant que les corrections suivantes sont demandées :

- Modifier la date dans la résolution numéro 2023-11-386 pour le 3 décembre 2023
- Modification résolution numéro 2023-11-387 : remplacer la séance du 1^{er} avril par le 2 avril 2024

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023 soit adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-402

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
9251-7747 Québec inc.	Adapteur complet avec lames au carbure camion #1	4 828.95 \$
Aquatech	Assistance technique et opération des ouvrages d'eau potable et d'assainissement	3 258.39 \$
Alpha Signa	Affiche défibrillateur salle paroissiale	49.01 \$
Airablo	Réparation laveuse à pression	224.20 \$
Aréo Feu	Accessoires lampe de scène service de sécurité incendie	75.42 \$
CDWARE	Transfert et réinstallation GPS camion contrat MTQ	862.31 \$
Centre du camion Gauthier	Vérification mécanique et réparation camion #6	8 118.27 \$
Charest International	Lumières camions #7, #8 et baril d'urée	698.70 \$
Comités 12-18	Récupération de l'activité l'Agriculture d'hier à aujourd'hui pour activités au SDG et approvisionnement service de sécurité incendie	184.84 \$
Couture Timber Mart	Accessoire service incendie	83.61 \$
Déplacement de bâtiments Sébastien Lemay	1er et 2e versement contrat déneigement Trois-Lacs	11 964.38 \$
Distribution Michel Fillion	Manteaux 2 nouveaux pompiers	625.58 \$
Entreprise MO	Stabilisation ponceau Chemin Craig	15 762.57 \$
Équipements ProVicto	Location échafaud gazébo Pavillon Armand-Rousseau	238.12 \$
Fleuriste Beauchesne & Frères	Achat décès père de Suzie Leclerc	97.68 \$
Gaudreau Environnement	Achat bac	188.09 \$
Hydro-Québec	Branchement lumière de rue coin Chemins de Warwick et de la Station	413.91 \$
Jean-Pierre Bergeron	Tests de pompes incendie et réparation	1 220.00 \$

J. Marc Laroche	Réparation lumière de rues, éclairage CPE, vérifier chaufferette épuration et chauffage caserne	1 601.15 \$
Kubota Victoriaville	Réparation Kubota bris sentier	47.31 \$
Librairie Renaud Bray	Achat livres bibliothèque	720.91 \$
Machineries CH	Crédit réparation tracteur et réparation excavatrice	5 443.41 \$
Phaneuf Victoriaville	Achat souffleur à trottoirs	3 011.20 \$
Philippe Gosselin & Ass	Achat huile à moteur	1 096.35 \$
Quillorama	Party Noël	732.75 \$
Roger Grenier	Location plieuse à tôle pour le gazébo, chlore puits et réparation CPE	512.88 \$
Sel Warwick	Achat sel à déglçage	22 893.33 \$
Les Services EXP	Honoraires professionnels rue du Bord de l'eau	425.41 \$
Sidevic	Pièces camion #6	84.93 \$
Signé Garneau Paysagiste	Achat poinsettia 9 pouces	98.00 \$
SM informatique	Achat, préparation, transfert de données nouveau serveur et backup, et régler problème de communication avec imprimante	8 205.50 \$
Victo Freins Démarreurs	Accessoire service incendie	21.13 \$
Vivaco	Achat tôle gazébo Pavillon Armand-Rousseau	649.07 \$
WN Évènement	Cinéma plein air	4 254.08 \$
	Total	98 691.44 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu d'acquitter les comptes pour une somme globale de 98 691.44 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de décembre 2023 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 244 511.30 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 4 décembre 2023.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2023-12-403

Présentation soumissions approvisionnement en diesel année 2024

Les soumissions ont été ouvertes à 11h00 le jeudi 30 novembre 2023 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Guylaine Bergeron (adjointe à la direction) et Monsieur André Roy (Énergie Sonic)

Nom	Prix	Conformité
Énergies Sonic	1.5720 \$/litre (hiver) Prix du rack : 1.5360 \$/litre 1.4220 \$/litre (été) Prix du rack :	Conforme

	1.3860 \$/litre	
--	-----------------	--

Après vérification, la soumission d'Énergies Sonic est la seule et est conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'accepter la soumission d'Énergies Sonic au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseiller présents.

2023-12-404

Offre d'achat Entreprise MO : poutres d'acier usagées

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la vente de poutres d'acier usagées à Entreprise MO pour la somme de 4 000 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseiller présents.

Présentation offre vente camion de déneigement 2014

À suivre, aucune offre déposée.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Loisir Sport Centre-du-Québec : Programme d'assistance financière pour achat d'équipement aux loisirs
- ✓ Centre d'Entraide Contact de Warwick : Rapport d'activités 2022-2023
- ✓ MRC d'Arthabaska : Résolution d'intention et d'un projet de règlement

ADMINISTRATION

2023-12-405

Présentation soumissions ramonage de cheminées

Les soumissions ont été ouvertes à 11h05 le jeudi 30 novembre 2023 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Guylaine Bergeron (adjoindé à la direction) et Monsieur André Roy (Énergie Sonic)

Nom	Prix	Conformité
Ramonage Hébert	60 \$ par cheminée	Conforme
Ramonage Robert	64 \$ par cheminée	Non vérifié

Après vérification, la soumission de Ramonage Hébert est la plus basse et est conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu d'accepter la soumission de Ramonage Hébert au montant décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-406

Adhésion Tourisme Centre-du-Québec 2024 : Sentier Les Pieds d'Or : 300 \$

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle son adhésion à Tourisme Centre-du-Québec pour le Sentier Les Pieds d'Or pour l'année 2024 au montant de 300 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-407

Nomination représentants bibliothèque : Charles Rioux, conseiller responsable et Maureen Martineau, coordonnatrice

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick procède à la nomination de M. Charles Rioux, conseiller à titre de représentant et de Madame Maureen Martineau à titre de coordonnatrice de la bibliothèque municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-408 Demande d'entretien érablière : M. Marcel Langlois

Considérant le bail de location de l'érablière intervenu entre la Municipalité de Tingwick et Monsieur Marcel Langlois, sur une partie du lot numéro 6 241 824 cadastre du Québec et situé sur le chemin Craig;

Considérant qu'une demande de permis a été déposée par le locateur, en l'occurrence M. Marcel Langlois, afin de procéder à la coupe d'arbres en chablis et de branches sur le terrain de l'érablière municipale;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la demande d'entretien faite par M. Marcel Langlois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-409 Comité de pêche Trois-Lacs Val-des-Sources : déneigement lac des Trois-Lacs : 400 \$

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu de remettre la somme de 400 \$ au Comité de pêche Trois-Lacs Val-des-Sources pour le déneigement du chemin hivernal sur le lac des Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-410 Décision quant à la participation à l'investissement du projet éolien d'Arthabaska à Hydro-Québec

Considérant le projet éolien d'Arthabaska à Hydro-Québec;

Considérant qu'afin de satisfaire aux exigences demandées par Hydro-Québec dans le cadre de son appel d'offres pour obtenir un approvisionnement en électricité à partir de sources éoliennes, celle-ci désire obtenir l'appui de la communauté locale;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appui le projet éolien présenté par la MRC d'Arthabaska à Hydro-Québec mais ne participera pas à son financement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-411 Remboursement contributions supplémentaires Rouli-bus 2023 : 149.16 \$

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le remboursement de contributions supplémentaire à Rouli-Bus pour l'année 2023 au coût de 149.16 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-412 Contribution 2024 Rouli-bus : 5 188.49 \$

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick contribue au transport adapté Rouli-Bus pour l'année 2024 au coût de 5 188.49 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Règlement numéro 2023-426 déterminant le salaire des élus municipaux et abrogeant le règlement #2018-388
La résolution numéro 2023-12-413**

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Suzanne Gagnon, conseillère à la session régulière tenue le 6 novembre 2023;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est unanimement résolu que le règlement numéro 2023-426 soit adopté décrétant et statuant ce qui suit à savoir :

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 1

À compter du 1^{er} janvier de l'an 2024 le montant de la rémunération annuelle versée aux élus municipaux, pour les services qu'ils rendent à la municipalité et pour les dédommager d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction, est établi comme suit :

- Le maire recevra la somme annuelle de 13 425.54 \$ dont 8 950.38 \$ à titre de salaire et 4 475.16 \$ en compensation pour dépenses inhérentes à sa fonction;
- Chaque conseiller recevra la somme annuelle de 4 587.18 \$ dont 3 058.20 \$ à titre de salaire et 1 528.98 \$ en compensation pour les dépenses inhérentes à leur fonction.
- Que les réunions supplémentaires à la réunion ordinaire soient défrayées à 60 \$ par réunion en salaire

Article 2

Que le conseiller qui devient maire suppléant lors d'un congé maladie ou lors d'une démission du maire, que ce conseiller reçoive le salaire de celui-ci.

Article 3

À chaque 1^{er} janvier de chaque année ces montants seront bonifiés de 3%.

Article 4

Que le présent règlement a été publié dans le journal local de Tingwick Le Rassembleur.

Article 5

Que le présent règlement abroge et/ou modifie tous règlements antérieurs incompatibles avec les présentes.

Article 6

Que le présent règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier de l'an 2024 selon les délais légaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-414

Embauche M. Martin Lambert, responsable de la patinoire

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu d'embaucher M. Martin Lambert pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-415

Avis de motion : Règlement numéro 2023-427 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2024 et les conditions de perception

Avis de motion est donné par le conseiller Sylvain Hinse que lors d'une prochaine séance du conseil de la Municipalité de Tingwick, sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2023-427 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2024 et les conditions de perception.

Un projet de règlement est remis séance tenante.

Présentation règlement numéro 2023-427 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2024 et les conditions de perception

Le conseiller, Sylvain Hinse présente le règlement numéro 2023-427 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2024 et les conditions de perception.

Le présent règlement prévoit une taxe générale au taux de 0.70 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Pour les services de cueillette des ordures ménagères, la récupération des matières recyclables ainsi que de la cueillette des matières organiques est imposée aux propriétaires de résidences permanentes au taux de 265 \$ l'unité de logement et un montant de 220 \$ l'unité sera chargé au propriétaire de chalets ou maisons de villégiatures pour lesquels le service des vidanges sera que saisonnier. Quant aux établissements commerciaux le taux sera de 300 \$ par unité pour les services de cueillette des ordures ménagères et la récupération des matières recyclables. Les propriétaires de fermes seront imposés au taux de 350 \$ par unité de logement pour les services de cueillette des ordures ménagères, la récupération des matières recyclables ainsi que de la cueillette des matières organiques.

Le tarif pour les services d'aqueduc indique un montant de 468 \$ par unité de logement et le tarif pour les services d'égoûts sanitaire et pluvial indique un montant de 253 \$ par unité de logement.

Le taux d'intérêts sur les arrérages sera de 13 % et le taux de pénalité sera de 5 % par année.

Les paiements pourront s'effectuer en 4 versements.

2023-12-416

Adhésion FQM 2024 : 1 360.92 \$

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick adhère à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2024 pour un montant de 1 360.92 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-417

Validation débitmètres : 2 487 \$ plus taxes : Simo

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire procéder à la vérification annuelle de la précision de ses équipements de mesure de débit d'eau potable et d'eau usée;

Considérant la proposition de service de *Simo*, firme spécialisée dans l'exploitation d'infrastructure de traitement d'eau potable, d'assainissement de l'eau usée, de l'eau résiduaire;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de service de *Simo* pour la validation des débitmètres de la station de pompage, pour la somme de 2 487 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-418

Décision quant à la prévention pour les risques d'incendie agricoles : schéma de couverture de risques

Attendu le Programme de prévention pour les risques d'incendie agricoles du Schéma de couverture de risques;

Attendu l'obligation gouvernementale d'inclure les inspections des risques agricoles dans le renouvellement du Schéma de couverture de risques;

Attendu que la Municipalité de Tingwick souhaite effectuer le travail commun de création d'un programme de prévention;

Attendu que la municipalité donne son appui par l'ajout d'inspections au programme de prévention pour les risques agricoles;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accorde son appui quant à la prévention pour les risques d'incendie agricoles du Schéma de couverture de risques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-419

Lettre d'appui : avant-projet pour la « Restauration et valorisation de l'habitat de l'omble de fontaine dans la rivière des Pins à Tingwick

Considérant que Copernic désire déposer un avant-projet portant sur la restauration et la valorisation de l'habitat de l'omble de Fontaine dans la rivière des Pins, dans le cadre du programme d'amélioration des habitats aquatiques (AQHA) à la Fondation de la Faune du Québec;

Considérant que la rivière des Pins est un joyau naturel du patrimoine local de la municipalité d'où l'importance de préserver et d'enrichir son écosystème, visant à restaurer et à valoriser l'habit de l'omble de fontaine;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick donne son appui à Copernic pour l'avant-projet de la restauration et valorisation de l'habitat de l'omble de fontaine dans la rivière des Pins à Tingwick décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-420

Nomination du conseiller Mario Hinse responsable du dossier de l'aqueduc

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick procède à la nomination de Mario Hinse, conseiller à titre de responsable du dossier de l'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-421

Prolongement bail location érablière d'un an et demande dépôt projet par AET

Considérant le bail de location de l'érablière entre la Municipalité de Tingwick et Monsieur Marcel Langlois, sur une partie du lot numéro 6 241 824 cadastre du Québec et situé sur le chemin Craig;

Considérant le prolongement du bail de location de l'érablière pour une période d'un an, lequel prendra fin en mai 2025;

Considérant que l'organisme Action environnement Tingwick a déposé un projet sommaire de concept innovant pour la forêt municipale, visant à développer et à protéger l'espace naturel à être réalisé sur le lot 6 241 824, terrain appartenant à la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick prolonge

le bail de location de l'érablière d'un an;

Que l'organisme Action environnement Tingwick soumette un projet élaboré devant le Conseil et ce, préalablement au plus tard en septembre 2024 afin qu'il soit mis à l'étude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-422

Offre de service EXP : évaluation de la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées

Attendu que EXP est une firme pionnière en ingénierie et en réalisation de grands travaux d'ingénierie et d'infrastructures municipales;

Considérant que l'objectif du mandat consiste à évaluer la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées selon les débits et les charges à la station de traitement des eaux;

Considérant que l'étude permettra d'identifier le cas échéant, les améliorations à planifier afin de répondre aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

Attendu que cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'accepter l'offre de service de EXP pour l'évaluation de la capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-423

Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité : projet d'embauche d'une ressource pour assurer le développement efficace et intégré de la mobilité durable sur le territoire de la MRC d'Arthabaska dans le cadre de l'aide financière

Attendu que la Municipalité de Tingwick a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Attendu que l'ensemble des municipalités de la MRC d'Arthabaska désire présenter un projet d'embauche d'une ressource pour assurer le développement efficace et intégré de la mobilité durable sur le territoire de la MRC d'Arthabaska dans le cadre de l'aide financière;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Tingwick s'engage à participer au projet d'embauche de ressources en transport de personnes et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la MRC d'Arthabaska organisme responsable du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : bail et conditions location érablière.

2023-12-424

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence sur proposition de le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la présente séance soit close. (19 h 55).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2023-12-402, 2023-12-403, 2023-12-405, 2023-12-406, 2023-12-409, 2023-12-411, 2023-12-412, 2023-12-413, 2023-12-414, 2023-12-416, 2023-12-417, 2023-12-418, 2023-12-419, 2023-12-422 et 2023-12-423.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%